

LE NOUVEL ESSOR

LETTRE D'INFORMATION de l'association LE NOUVEL ESSOR D'ERQUY

(leouvelessor@free.fr)

Imprimeur-gérant : Pierre Pelan – Siège social : 10 impasse du Rocher-Morieux 22430 ERQUY

N° 002 décembre 2007

Le mot du Président

Depuis son assemblée constitutive le 30 octobre, notre association a pris son essor. Débats, écoute et propositions rythment notre activité avec un objectif unique : élaborer un projet pour Erquy.

Agissant ainsi, nous entendons asseoir notre démarche sur des bases solides. L'élection n'est pas pour nous une lutte pour le pouvoir mais le moyen de travailler à la réalisation d'un développement harmonieux et équilibré pour Erquy. « Erquy pour tous » était le mot d'ordre de la liste d'union dans la majorité départementale lors des élections municipales de 2001, nous reprenons ce mot d'ordre à notre compte, sans sectarisme mais sans concession. Erquy pour tous, cela veut dire Erquy pour ceux qui y travaillent, y vivent ou veulent y vivre, Erquy ouvert à ceux qui sont sensibles à ses paysages, à son atmosphère, touristes et propriétaires de résidences secondaires.

A Erquy cohabitent agriculture, artisanat, commerce, pêche et activités liées au tourisme créant un cadre de vie original et attractif. C'est forts de cette conviction que nous consultons et débattons autour de grands thèmes : urbanisme-logement-travaux, questions sociales, citoyenneté et communication, développement

économique, jeunesse, culture, vie associative animations, sports et équipements de loisirs, finances, vie municipale, intercommunalité et le thème omniprésent de l'environnement avec la volonté de :

- *Promouvoir et défendre Erquy et ses habitants,*
- *Veiller à la qualité de la vie à Erquy, dans tous les domaines,*
- *Favoriser l'élan démocratique et développer l'expression citoyenne.*

C'est par adhésion à la plateforme qui sortira de ces travaux avant la fin du mois de décembre que se constituera une liste de candidats.

Nous le savons, beaucoup de Rhéginéens sont impatients de savoir qui sera candidat et qui conduira cette liste. Nous leur demandons d'être patients et de bien comprendre que le travail que nous effectuons actuellement donnera sa cohésion et sa force à l'équipe qui sera constituée.

Le Président, Pierre Pelan

Le déficit du foyer logement: une affaire grave qui exige des réponses !

Le foyer logement Erquy-Fréhel-Plévenon subit une grave crise. Il est maintenant avéré que la gestion du foyer-logement a été mal conduite. En effet, comment un trou de plus de 300 000€ a-t-il pu se créer sans que le Conseil d'Administration l'ait remarqué ? Comment la municipalité a-t-elle pu laisser se dégrader la situation à ce point sans réagir et pourquoi n'en a-t-on rien su ?

Le manque de respect envers les résidents du foyer et les Rhéginéens est flagrant. N'était-on pas en droit d'être mis au courant de cette grave crise qui, non seulement pèse aux résidents actuels, mais risque de grever aussi les projets nécessaires de transformation et d'agrandissement du foyer logement ? Ce sont les questions que nous posons dans la lettre ci dessous adressée à Madame Le MASSON, maire d' Erquy.

Madame Le Maire

A l'issue de la séance du conseil municipal du 23 novembre 2007, l'adjoint chargé des affaires sociales et vice président du SIVU gestionnaire du foyer logement commun aux communes d' Erquy, Fréhel et Plévenon a fait une déclaration selon laquelle les comptes du foyer présentent un déficit de 330000€. Cette annonce est extrêmement grave.

Depuis le changement de président du conseil d'administration, l'information circulait selon laquelle les comptes du foyer n'étaient pas équilibrés et que de sérieux problèmes de gestion touchant au bien-être des résidents se posaient. Nous sommes surpris que votre attention n'ait pas été attirée et que le conseil municipal n'ait pas cherché à savoir ce qui se passait, contribuant ainsi à la dégradation de la situation. Peut-on sérieusement penser que le vice président du SIVU n'en savait rien ? Nous ne le croyons pas.

Il est choquant qu'il faille lire la presse pour avoir quelques informations sur la dégradation de la situation depuis deux ans. Circonstance aggravante, les commentaires contradictoires se succèdent aussi bien sur le montant de la dette que sur les causes de cette situation. Cela crée inquiétude et interrogations chez nos concitoyens qui, de plus, redoutent les conséquences négatives pour les résidents et l'avenir du foyer logement.

Seules deux choses sont claires. Les dettes sont à la charge des communes membres du SIVU et donc des contribuables quoique l'on en dise! Le passage en EHPAD est une fois de plus retardé jusqu'à l'apurement des comptes.

Quelles mesures comptez vous prendre face à cette situation désastreuse ?

Il ne suffit pas de dire que les impôts locaux n'augmenteront pas. Les Rhéginéens doivent connaître les causes de ce désastre. Quelles vont être les conséquences quant au statut du foyer, quant au bien être des résidents et quant aux conséquences pour les finances de la commune ?

Un audit permettant d'établir le montant exact du déficit, ses causes, les circonstances qui l'ont engendré doit être réalisé dans les plus brefs délais ainsi que l'ont déjà demandé lors de la réunion du conseil municipal les conseillers de l'opposition.

Par ailleurs, s'agissant de la gestion du foyer et des répercussions sur le bien-être des résidents dont font état tant la presse que les familles de certains résidents, il est temps qu'une enquête soit demandée aux services des affaires sanitaires et sociales de l'Etat et du Conseil général.

Madame le Maire, vous savez très bien que le vieillissement de la population de notre commune va devoir trouver des solutions adaptées à l'ampleur de cette évolution inéluctable. Ce que nous avons appris ces dernières semaines augure très mal de la façon dont tout cela sera géré.

Nous attendons de vous que vous preniez vos responsabilités, que les décisions du conseil municipal fassent l'objet de la transparence la plus grande et que la population d'Erquy soit informée.

Les membres du bureau : Pierre PELAN , Nadine ETIENNE, Olga LEGARS, Loïck LEGUEN, Jean Paul LOLIVE.

Erquy : l'échec social ?

Le texte qui suit résume la réflexion sur le service social menée par le groupe qui s'est réuni le 20 / 11.

40% de la population d'Erquy a aujourd'hui plus de 60 ans. Heureux retraités ! Tous heureux ? Non. Alors, pourquoi ?

17% de la population d'Erquy est en âge d'avoir de jeunes enfants. C'est tout ? Oui. Pourquoi ?

On compte seulement 1% de logements sociaux à Erquy. Pourtant, il y a à Erquy comme ailleurs, malheureusement, nombre de personnes, de familles à revenus modestes. Alors, pourquoi ?

Pourquoi ?

Parce que la municipalité actuelle, par manque de discernement ou de volonté politique n'a pas fait évoluer assez vite les services destinés à aider ces personnes.

Anciens. Les services de proximité existent qui sont destinés à permettre à la personne âgée de rester chez elle aussi longtemps qu'elle le souhaite et, si possible, jusqu'à la fin de sa vie. Mais ils sont déjà insuffisants et ne couvrent pas les besoins actuels alors que la population vieillit. Qu'en sera-t-il dans quelques années quand nous serons plus nombreux à avoir besoin de ces services ?

Le foyer logement de 32 places destiné à succéder aux services à domicile quand la personne âgée ne peut plus vivre chez elle va être transformé en EHPAD

Encore une fois le PLU

Un des premiers sujets auquel s'est intéressée l'association est le projet de PLU d'Erquy car c'est un sujet au cœur de la vie de notre ville pour de nombreuses années. Les réactions lors de nos débats, les nombreux commentaires faits lors de la période de concertation montrent l'intérêt qu'y portent les habitants d'Erquy.

Depuis le 26 novembre, l'enquête publique est ouverte. Soyons nombreux à exprimer nos points de vue, qu'il

(établissement médicalisé) – avec plusieurs mois de retard. Une réflexion a-t-elle été lancée pour le remplacer ? Non.

Parle-t-on de l'aide aux familles de malades atteints de la maladie d'Alzheimer ? Non. Pourtant, leur nombre aussi augmente.

Petite enfance. Si l'école souffre du manque d'enfants, c'est parce que les jeunes familles ne peuvent s'installer à Erquy du fait de la cherté de l'immobilier (voir le n° 1 du Nouvel Essor). Non seulement rien n'est fait pour pallier ce problème, mais la municipalité semble accepter la situation, par exemple en ne prévoyant que 60 places pour la garderie périscolaire-centre de loisirs dans le nouvel espace socioculturel quand le nombre d'enfants est déjà de 120 l'été. C'est un constat d'échec.

Personnes en difficulté. Les grandes villes ont l'obligation de réserver 20% de l'habitat aux logements dits sociaux. Il n'est bien sûr pas question pour une ville de 3700 habitants comme Erquy d'atteindre ce pourcentage. Mais 1% seulement, est-ce raisonnable ?

La prochaine équipe municipale devra combler ces 13 années de somnolence qui mèneront, si rien n'est fait, à l'échec social d'Erquy et à son déclin.

s'agisse de problèmes personnels, de la création ou de l'implantation d'équipements communaux ou du plan de voirie.

Exigeons qu'un sujet aussi fondamental pour la qualité de la vie à Erquy ne soit pas traité sans que soit pris en compte notre point de vue. La démocratie locale est à ce prix.

Plaisance

Contacté par l'Amicale des plaisanciers rhéginéens, le bureau de l'association a exprimé à son président notre solidarité avec leurs demandes.

Notre association considère en effet que l'exercice de la navigation de plaisance à Erquy se réalise dans des

conditions qui ne répondent pas du tout à son importance. La navigation de plaisance doit avoir toute sa place à Erquy car elle contribue à la qualité de la vie pour de nombreux Rhéginéens et constitue l'un des piliers du développement touristique.

Adhésion à l'association : 10€.

Contacts : Nadine ETIENNE, trésorière ou au siège social de l'association : 10 impasse du Rocher Morieux 22430 ERQUY